URBANISME

Enquête publique : Modification n°3 du PLUi Grand Lac (exCalb)

Publié le 11 novembre 2026



Modification n°3 du PLUi Grand Lac (exCalb)

Le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Grand Lac concerne l a commune de Grésy-sur-Aix.

Il a pour objectif de faire évoluer le PLUi afin de permettre la construction du complexe aixois du Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS) sur le secteur de Pontpierre à Grésy-sur-Aix.

Prescription

Le projet de modification n°3 a été prescrit par délibération C-287 du 20 octobre 2026 (https://grand-lac.fr/fileadmin/ARBORESCENCE/Au_quotidien/Amenagement_et_developpement_du_territoire/Urbanisme/Doc_PLUi_ex_Calb/modif_simplifi%C3%A9_3/C_2026-10-20_DELIB287.pdf) qui définit les modalités de concertation préalable et par arrêté du Président n°2026-122 du 3 novembre 2026. (https://grand-lac.fr/fileadmin/ARBORESCENCE/Au_quotidien/Amenagement_et_developpement_du_territoire/Urbanisme/Doc_PLUi_ex_Calb/modif_simplifi%C3%A9_3/Ar_2026-122.pdf)

Concertation préalable

Il est mis à la concertation du public du 23 novembre 2026 au 3 janvier 2027.

Il est possible pendant la concertation :

https://grand-lac.fr/information/actualites/enquete-publique-modification-n3-du-plui-grand-lac-excalb-62727?

› **de consulter le descriptif partiel des points d'évolution en cours d'étude et de faire part de vos remarques :**

- **via un lien accessible depuis le site internet de Grand Lac dans sa version numérique ;**
- **au format papier à l'accueil du siège de Grand Lac et à la mairie de Grésy-sur-Aix ;**
- **sur le site internet dédié : https://www.registredemat.fr/modification3-plui-grandlac (https://www.registredemat.fr/modification3-plui-grandlac).**

› **d'envoyer vos remarques :**

- **Par courrier papier à l'attention de M. le Président (Grand Lac – Service urbanisme-planification M3 exCALB – 1500 boulevard Lepic – CS 20606 – 73100 Aix les Bains),**
- **Via l'adresse mail dédiée : modification3-plui-grandlac@registredemat.fr.**

Les modalités détaillées sont consultables dans l'Avis de Concertation ici. (https://grand-lac.fr/fileadmin/ARBORESCENCE/Au_quotidien/Amenagement_et_developpement_du_territoire/Urbanisme/Doc_PLUi_ex_Calb/modif_simplifi%C3%A9_3/AvisConcertation-M3_CHMS.pdf)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.